

INGÉNIEUR GÉNÉRALISTE en alternance

TITRE D'INGÉNIEUR EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

C'est l'opportunité de bénéficier du talent et des compétences d'un élève-ingénieur de l'École Centrale de Lyon dès le début de sa 3^e année à travers le contrat de professionnalisation. Il favorise la découverte du milieu professionnel à travers l'expérimentation, la mise en situation durant une année, en alternance avec une entreprise. Ce contrat permet à l'élève-ingénieur de gagner en maturité, d'affiner son projet de vie et de choix professionnel, d'acquérir de l'expérience avant l'issue de son cursus scolaire.

→ MODALITÉS DU CONTRAT

Le contrat s'étend sur 12 mois, depuis le début de l'année scolaire (1^{er} septembre de l'année courante) jusqu'à la soutenance de son travail de fin d'études. Une prolongation jusqu'à 13 mois peut être prévue selon les branches. Salaire fixe mensuel (min. 80% du SMIC) et avantages de l'entreprise (participation aux bénéfices, intéressement...).

→ CURSUS ACADÉMIQUE

Environ 410h en présentiel, cette période nécessite également un travail personnel de l'élève-ingénieur pour l'acquisition des connaissances et compétences visées.

→ CONDITION D'ADMISSION

Ce contrat de professionnalisation mis en place à l'École centrale de Lyon se substitue à la troisième année de formation des élèves ingénieurs centraliens. Cette formation n'est donc accessible qu'aux élèves ayant été admis en troisième année à l'École centrale de Lyon ; admission qui valide les prérequis nécessaires à la partie académique du contrat de professionnalisation.

→ NATURE DE LA MISSION EN ENTREPRISE : ACQUÉRIR UNE DOUBLE COMPÉTENCE

- ✓ fonction dans l'entreprise liée au métier visé
- ✓ technique, scientifique, sectorielle liée à l'option

→ DISPOSITIONS FINANCIÈRES

En contrepartie de la formation, l'Organsime Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) financera le contrat pro à hauteur de ce que prévoira son accord de branche. La différence devra être financée par l'entreprise (dans le cadre de son plan de formation, par exemple).

→ CONTACT

Angélique LAPLACE, Coordinatrice
Alternance
04 72 18 63 35 / 06 66 80 08 96
angelique.laplace@ec-lyon.fr